



**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 9 janvier 2019**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Absences motivées : Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 15428-19

**Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection,
la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu
et des milieux humides associés**

Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE M. Réal Ryan, préfet, M. Alain Laplante, Mme Danielle Charbonneau, M. Jacques Lemaistre-Caron, M. Jacques Desmarais, M. Claude Leroux et M. Jacques Lavallée soient nommés membres du comité « Environnement » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, siègent au sein du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés, jusqu'à leur remplacement;

QUE M. Marcel Comiré, représentant du COVABAR, Mme Renée Gagnon, représentante de CIME Haut-Richelieu et Mme Cynthia Gagnon, urbaniste de la MRC du Haut-Richelieu ou en son absence, Mme Michelle Chabot, aménagiste par intérim soient également nommés pour siéger au sein du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés, jusqu'à leur remplacement;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

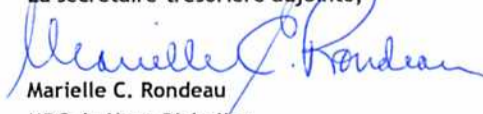
ADOPTÉE

Signé: Réal Ryan, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La secrétaire-trésorière adjointe,


Marielle C. Rondeau
MRC du Haut-Richelieu